

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mardi 01 avril 2025****Délibération N° DE 2025 009 BIS**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	28	32
Date de la convocation : 20/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
32	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE PRENERON, sous la présidence de Véronique COELHO.

Présents : COELHO Véronique, DARROUX Daniel, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, THEULÉ Jean Claude, LIVIERO Stéphane, THIEUX LOUIT Véronique, BROSSARD Sandrine, DAUGÉ Jean-François, LABRIFFE Pierre, VILLENEUVE William, SERRALTA Brigitte, FAVAREL Guy, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, LASPORTES Bernard, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, CUEILLENs Caroline, JAFFRES Victor, FAUCHÉ Gisèle, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, OSPITAL Jean-Jacques, LAPLANE-SOTUM Corinne

Représentés : ARQUE Nadine représentée par LASPORTES Bernard, CAILLAVET Isabelle représentée par ANDRIEU Philippe, GEYRES Laurent représenté par BRANA Véronique, NARRAN Béatrice représentée par OSPITAL Jean-Jacques

Absents et Excusés : DOAT Jean-Pierre, MIMALÉ Gérard suppléé par CAZE Mauricette, RAFFIN Hubert, CAHUZAC Philippe, CANTAN Philippe, MENAL Pierrette suppléée par COSTES Jean-Charles, PERES Daniel, NETO Barbara, KLUCZYNSKI Lara, CAUQUIL Axel, CHAULET Anthony, BRAZZALOTTO Christine, COUDERC Vanessa, ANTONELLO Pierre, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Guy FAVAREL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte administratif - ZONE D ACTIVITES 2024

Le conseil communautaire, réuni et présidé par Véronique COELHO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Véronique COELHO, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025

Date de réception de l'AR: 11/04/2025

032-243200607-DE_2025_009_BIS-DE

AGEDI

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Investissement	Total dépenses	Total recettes
Résultats reportés	0,00	263 688,72	697 951,55	0,00	697 951,55	263 688,72
Opérations exercice	393 110,88	447 920,40	375 828,67	0,00	768 939,55	447 920,40
Total	393 110,88	711 609,12	1 073 780,22	0,00	1 466 891,10	711 609,12
Résultat de clôture		318 498,24	1 073 780,22		-755 281,98	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	318 498,24	1 073 780,22	0,00	-755 281,98	0,00
Résultat définitif		318 498,24	1 073 780,22		-755 281,98	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Véronique COELHO
Président de séance



Publié le 11/04/25
Transmis à la Préfecture le 11/04/25

Guy FAVAREL
Secrétaire de séance

